

Modifications aux municipalités du Québec

2019

Le présent bulletin annuel recense l'ensemble des modifications apportées aux municipalités et aux divisions territoriales du Québec pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019. Il reprend essentiellement l'information publiée dans les bulletins mensuels au cours de l'année. Le système du code géographique rassemble une multitude de découpages territoriaux portant chacun un code géographique unique, ce qui permet de compiler de l'information statistique pour un niveau géographique donné et de diviser ou d'agréger cette information selon différents niveaux géographiques inférieurs ou supérieurs à celui-ci. L'information comprise dans le système est accessible sur le site Web du Répertoire des divisions territoriales.

Les modifications apportées aux territoires peuvent être :

- une constitution (création d'un territoire à partir de parties de territoires existantes) ;
- une érection (fusion de deux territoires ou plus) ;
- un démembrement (division du territoire existant en deux ou en plusieurs composants) ;
- une annexion totale ou partielle (transfert complet ou fragmentaire d'un territoire vers un autre territoire) ;
- un changement de nom.

Pour les municipalités, s'ajoutent les modifications suivantes :

- un changement de statut ;
- un changement d'appartenance à une municipalité régionale de comté.

Le bulletin annuel de 2019 comporte 10 modifications aux municipalités.

Les modifications relatives aux divisions territoriales en 2019 concernent :

- l'instauration des Réseaux universitaires intégrés de santé (RUIS) ;
- les arrondissements municipaux.

Statuts municipaux

C	Cité	VN	Municipalité de village nordique
V	Ville	R	Réserve indienne
CT	Municipalité de canton	EI	Établissement amérindien
CU	Municipalité de cantons unis	TC	Terres réservées aux Cris
P	Municipalité de paroisse	TK	Terres réservées aux Naskapis
M	Municipalité	TI	Terres de la catégorie I pour les Inuits
VL	Municipalité de village	NO	Territoire non organisé
VC	Municipalité de village cri	G	Territoire non organisé géographique (non officiel)
VK	Municipalité de village naskapi		

Types de modifications aux municipalités

0	Démembrement d'un territoire	6	Constitution en municipalité
1	Changement de nom	7	Érection à partir d'un regroupement de municipalités
2	Changement de statut municipal	8	Annexion partielle
3	Changement de nom et de statut municipal	9	Changement d'appartenance à une municipalité régionale de comté
5	Annexion totale		

Abréviations

GOQ	Gazette officielle du Québec
L.Q.	Lois du Québec

Sources des cartes réalisées par l'Institut de la statistique du Québec

Découpage administratif (municipalités) de décembre 2019 : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs (modifié par l'Institut).

Réseau routier d'avril 2018 : Adresses Québec.

Limites de lots : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, cadastre du Québec, 8 juin 2019.

Hydrographie : Ressources naturelles Canada, Réseau hydrographique national (RHN).

Projection cartographique : Albers conique équivalente pour le Québec.

Remarque : Les limites cartographiques sont présentées à titre indicatif uniquement.

[Modifications aux municipalités]

Modifications aux municipalités du Québec, 2019				
Situation antérieure	Modification		Nouvelle situation	Source
Nom, statut municipal (code géographique)	Date	Type	Nom, statut municipal (Code géographique)	
Cap-Santé, V (34030)	2019-01-26	8 ¹	Saint-Basile, V (34038)	GOQ, partie 1, n° 4 de 2019, p. 139
Saint-Basile, V (34038)	2019-01-26	8 ¹	Cap-Santé, V (34030)	GOQ, partie 1, n° 4 de 2019, p. 131
Saint-Liguori, M (63065)	2019-07-27	8 ¹	Crabtree, M (61013)	GOQ, partie 1, n° 30 de 2019, p. 496
Saint-Charles-Borromée, M (61035)	2019-09-21	2	Saint-Charles-Borromée, V (61035)	GOQ, partie 1, n° 38 de 2019, p. 592
Notre-Dame-de-Lourdes, M (61045)	2019-11-01	6	TNO aquatique de la MRC de Joliette, G (61990)	Sans objet (non officiel)
Sainte-Mélanie, M (61050)				
Saint-Félix-de-Valois, M (62007)	2019-11-01	6	TNO aquatique de la MRC de Matawinie, G (62990)	Sans objet (non officiel)
Saint-Jean-de-Matha, M (62015)				
Saint-Amable, M (59015)	2019-11-12	2	Saint-Amable, V (59015)	GOQ, partie 1, n° 43 de 2019, p. 646
Lévis, V (25213)	2019-11-30	8 ¹	Saint-Gilles, M (33035)	GOQ, partie 1, n° 48 de 2019, p. 761

1. Le territoire touché par l'annexion partielle, faisant partie de l'entité mentionnée dans la colonne « Situation antérieure », est rattaché à l'entité mentionnée dans la colonne « Nouvelle situation ». Le territoire touché par la modification est cartographié en annexe.

Modifications aux divisions territoriales

Réseau universitaire intégré de santé (RUIS)

Instauration de ce découpage dans le Répertoire des divisions territoriales

Les RUIS sont les territoires rattachés aux quatre facultés de médecine du Québec (Université McGill, Université de Montréal, Université de Sherbrooke et Université Laval).

Le projet de loi n° 83 de 2005, *Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives*, présente les RUIS comme suit (p. 67) :

Ce Réseau est composé de tous les établissements du territoire qui exploitent un centre hospitalier de soins généraux et spécialisés désigné centre hospitalier universitaire, institut universitaire ou centre affilié universitaire et qui sont affiliés à l'université associée à ce réseau ainsi que de tout établissement qui exploite un centre de réadaptation désigné institut universitaire ou centre affilié universitaire. Chacun des établissements d'un réseau universitaire intégré de santé peut être appelé à desservir une zone de proximité déterminée par l'agence sur le territoire de laquelle est situé le siège de cet établissement.

Ce sont les territoires des centres locaux de services communautaires (CLSC) qui ont servi d'assises pour la création des RUIS. Ce découpage couvre tout le Québec.

Réseaux universitaires intégrés de santé (par ordre numérique)

Code géographique	Toponyme
1	RUIS–Université Laval
2	RUIS–Université de Montréal
3	RUIS–Université McGill
4	RUIS–Université de Sherbrooke

Arrondissements municipaux (ARR)

Officialisation des nouveaux toponymes des arrondissements de la ville de Sherbrooke

Les changements de noms sont entrés en vigueur le 18 mai 2019 lors de la publication du supplément annuel du Répertoire toponymique du Québec à la *Gazette officielle du Québec*. Ce dernier répertorie les noms choisis et approuvés par la Commission de toponymie entre le 1^{er} avril 2018 et le 31 mars 2019.

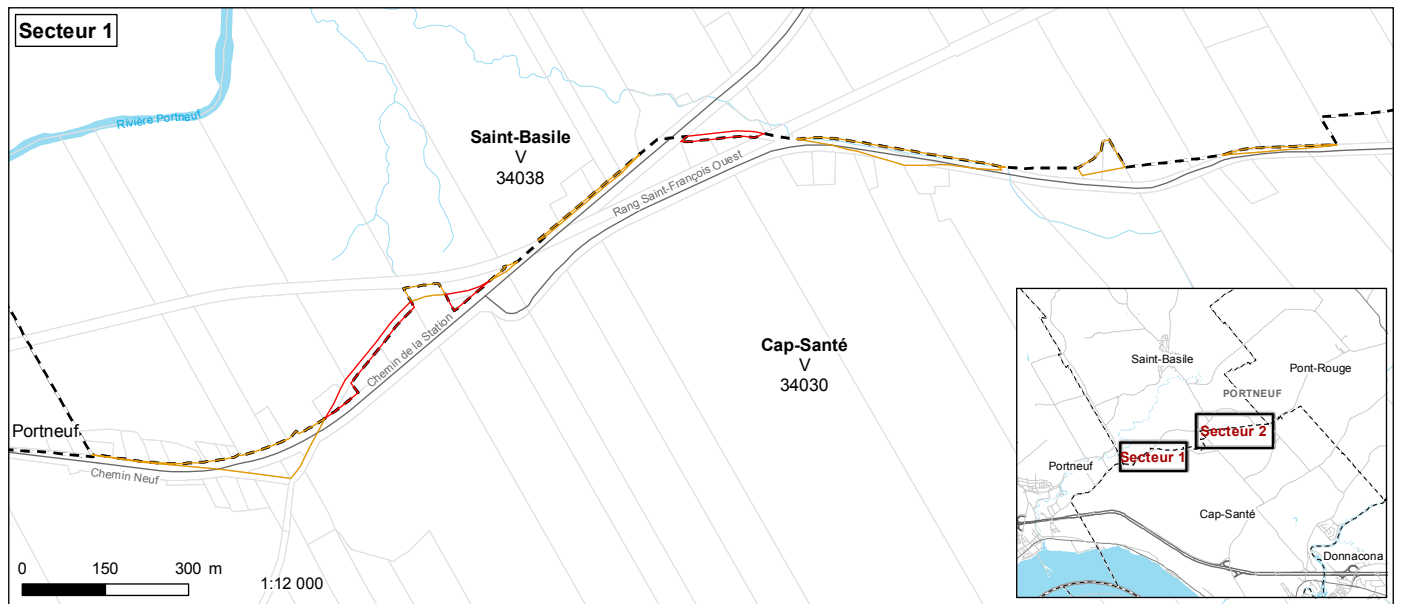
Les nouvelles appellations font suite aux regroupements des arrondissements de Sherbrooke, passant de six à quatre, entrés en vigueur en novembre 2017.

Modifications apportées aux toponymes des arrondissements de Sherbrooke (43027)

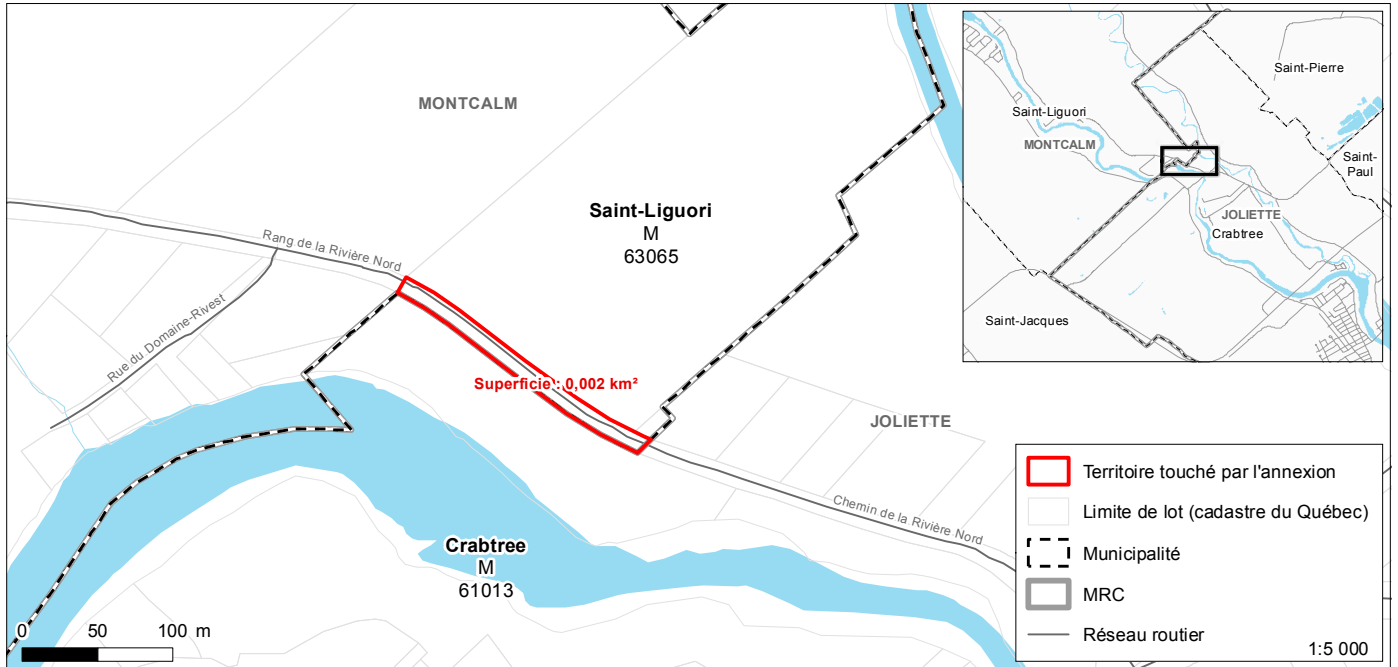
Code géographique	Ancien toponyme	Nouveau toponyme
REB01	Arrondissement 1	Brompton–Rock Forest–Saint-Élie–Deauville
REB02	Arrondissement 2	Fleurimont
REB03	Arrondissement 3	Lennoxville
REB04	Arrondissement 4	Les Nations

Annexes cartographiques – Modifications aux municipalités

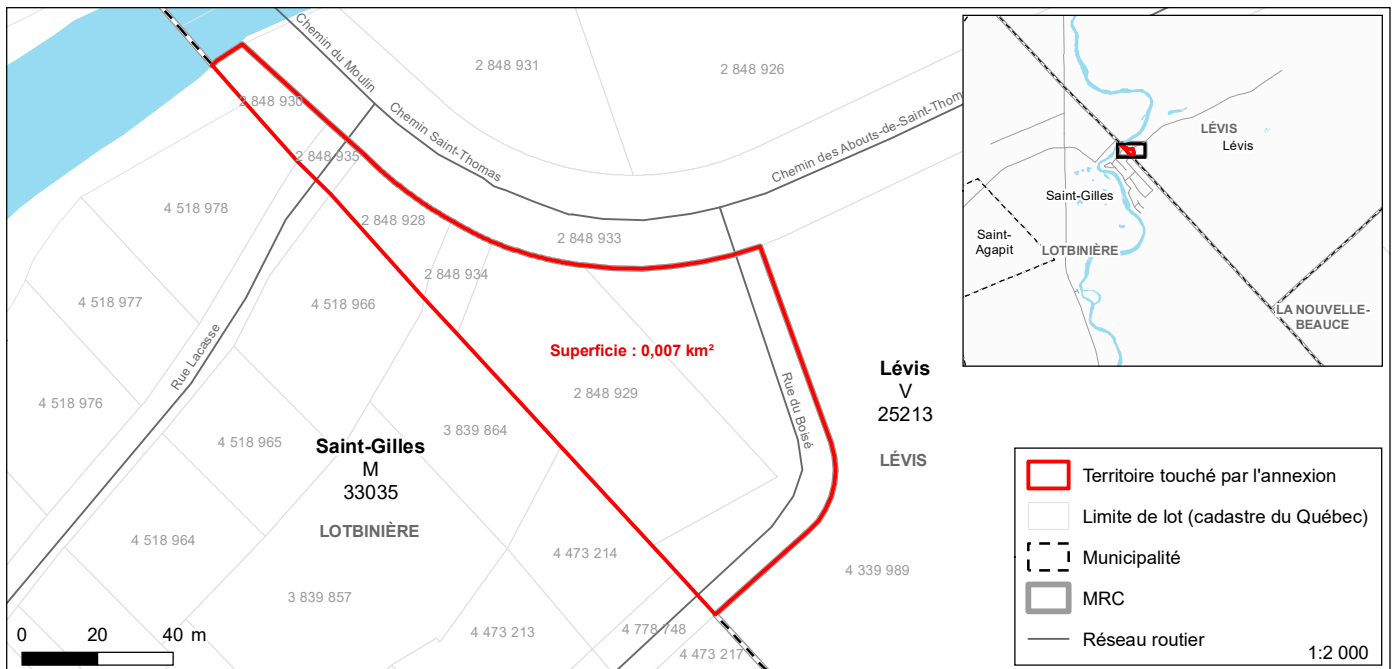
Nouvelle situation de Saint-Basile (34038) et Cap-Santé (34030) à la suite des annexions partielles du 26 janvier 2019



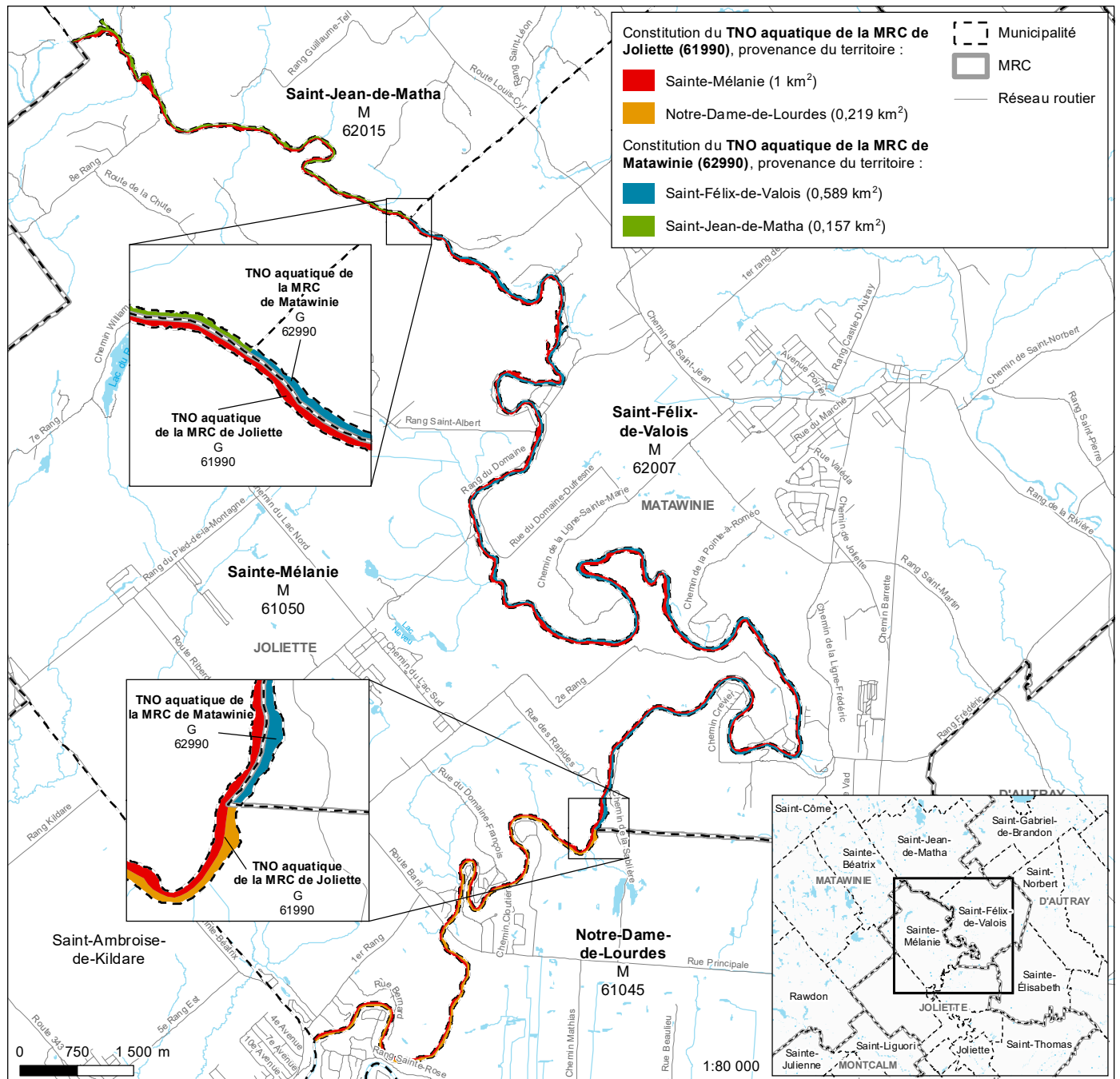
Nouvelle situation de Crabtree (61013) à la suite de l'annexion partielle du 27 juillet 2019



Nouvelle situation de Saint-Gilles (33035) à la suite de l'annexion partielle du 30 novembre 2019



Localisation du TNO aquatique de la MRC de Joliette (61990) et du TNO aquatique de la MRC de Matawinie (62990) nouvellement constitués à l'endroit de la rivière l'Assomption



Notice bibliographique suggérée

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2019). « 2019 », *Modifications aux municipalités du Québec*, [En ligne], L'Institut, p. 1-8 [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/divisions-territoriales/bulletins/modifications-municipalites-2019.pdf].

Ce bulletin est réalisé par la Direction de la diffusion et des communications.

Ont collaboré à la réalisation : Isabelle Jacques, mise en page
Direction de la diffusion et des communications

Pour plus de renseignements : Maxime Keith
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 9^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2403 (poste 3267)
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : maxime.keith@stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
1^{er} trimestre 2020
ISSN 1715-6408 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 1989

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation
personnelle est interdite sans l'autorisation du
gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm